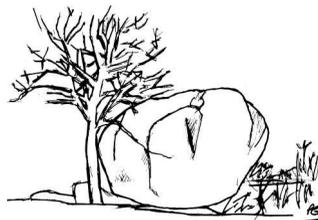


# La Gazette de Connaissance de Torfou

N° 32 - Octobre 2025



## **Le mot du président**

Chères lectrices, chers lecteurs,

Voici déjà arrivé le n° 32 de la Gazette de Connaissance de Torfou.

A l'initiative de notre regretté Paul, cette gazette a vu le jour en janvier 2018 et depuis, 4 gazettes sortent des presses annuellement (merci à la commune déléguée qui assure l'impression gratuitement).

Je tenais à travers cet éditto, à remercier l'ensemble des personnes (adhérentes ou non de l'association) qui se sont découvertes des talents de journalistes, archivisttes, ou illustrateurs au fil des contributions à notre petit journal.

La tâche n'est toutefois pas aisée pour trouver tous les trimestres de nouvelles anecdotes, histoires locales, énigmes à vous partager : le syndrome de la feuille blanche est présent à chaque nouvelle parution.

L'équipe de rédaction est à ce jour plus que resserrée et je suis sincèrement reconnaissant à ce noyau dur qui permet à cette gazette de toujours exister et de n'avoir jamais failli à sa tâche : celle d'éveiller votre curiosité, de vous faire connaître un petit morceau d'histoire de Torfou et de vous faire passer quelques minutes hors du temps à sa lecture.

Alors si vous avez envie de participer à cette aventure ou même d'y contribuer par une idée ou un article, n'hésitez à nous contacter ....

Bonne lecture...

L.P.

## **Réfection du pont du Pontreau**

En 1826, la route de Roussay était encore communale et en très mauvais état. Le conseil municipal du 18 mai décida donc de refaire « *le passage du ruisseau du Pontreau* » car c'était « *le point qu'il était le plus urgent de mettre en bon état de viabilité* ».

Voici un extrait du descriptif des travaux :

« *167 mètres de longueur de chaussée à faire sur une largeur de 6 mètres et une hauteur de 1 mètres 20 centimètres formant en totalité 1202,40 mètres cubes de terre pour la confection de cette chaussée. Le creusement du fossé pourra fournir avec quelques fouilles dans des terrains vagues la quantité de terre nécessaire à cet ouvrage. Un homme pouvant déplacer 4 mètres cubes de terre par jour, les fouilles de 1202,40 mètres cubes emploieront 300 journées d'hommes. Pour le transport des terres ainsi que des matériaux nécessaires à la construction des aqueducs, il faudra au moins 80 journées de charrettes à bœufs et 60 journées de chevaux de charge. La commune ne comptant que 68 charrettes attelées, ce sera 12 journées de charrette à payer à raison de 6 francs pour chaque : 72 frs*

*Pour charger et décharger les charrettes et étaler la terre sur la chaussée, il faudra 4 hommes par charrette, y compris le conducteur, les 80 journées de charrois exigeront 320 journées d'hommes.../... »*

A cette époque, il fallait être bon en calcul pour préparer le budget voirie ! Quant au bilan carbone du chantier, il devait être excellent hormis le méthane émis par les rots et pets des bœufs !

## « Halte torfousienne pour les pèlerins de Saint-Martin »

Le mardi 2 septembre 2025, en fin d'après midi, 12 membres de l'association Saint-Martin, en pèlerinage sur la Via Sancti Martini, ont fait escale à Torfou.

Avant d'être accueillis par les sœurs de la congrégation Sainte-Marie qui leur ont offert le gîte et le couvert, ils se sont recueillis en l'église St Martin de Torfou.

Trois membres de notre association étaient présents pour les recevoir et les guider dans la découverte de notre église St Martin.

Mais, en fait, l'un des pèlerins, Christophe Delaunay, véritable érudit et fin connaisseur de notre belle église nous a dévoilé quelques pans de la vie du grand St Martin.

Il nous a également appris à apprécier, selon l'angle de vue et la lumière, la beauté et la délicatesse du triptyque du Maître Autel dédié à St Martin, partageant son manteau, en évêque et en Moine.

Ces pèlerins arrivaient de St-Laurent sur Sèvre et ont continué leur périple jusqu'à Notre-Dame du Marillais dans les Mauges en passant par la vallée de l'Evre, puis Beaupréau.



## Réponse à l'énigme de juillet

Il s'agissait de TORFOU, bien évidemment.  
Merci à cet anonyme chalonnais !

## Enigme du mois

Dans quelle rue de Torfou, cette photo a-t-elle été prise cet été ?



Réponse dans le prochain numéro !

## Agenda

**Atelier Généalogie :**  
Jeudi 16 Octobre à 15 h

**Réunion des adhérents :**  
Samedi 18 Octobre à 10 h

## Communiqué de TLB



## **Travail clandestin à l'usine Grifon en 1919 !**

Pour être plus précis, il s'agit en l'occurrence d'une travailleuse clandestine, la petite Marie Guittet, âgée de 9 ans, qui travaillait à l'usine Grifon car la famille, qui comptait 6 enfants, était bien pauvre. Marie avait donc déjà quitté l'école.

Elle triait les marrons à l'usine et disait qu'elle était payée avec les marrons rejetés pour la vente.

Un jour, il y a eu un contrôle et comme elle n'avait pas le droit de travailler vu son âge, les autres employés l'avaient cachée dans un carton . . . et ils l'avaient oubliée.

Elle a entendu la sonnerie : tout le monde était parti. Sa mère ne la voyant pas arriver, est allée à l'usine la chercher. Marie pleurait, terrorisée, on lui avait dit de ne surtout pas sortir de sa cachette.

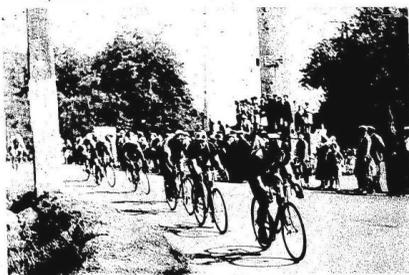
Marie était la fille de François Guittet et Ernestine Daniel. Ils ont habité rue St Sauveur à Torfou, au début du XXe siècle.

*Cette anecdote nous a été livrée par Mickael Leclerc, arrière petit fils de Marie. Merci à lui.*



*Marie et ses parents vers 1918-1919.*

## **Le Circuit de l'ouest est passé à la colonne en 1934 !**



CIRCUIT DE L'OUEST - 4<sup>e</sup> ÉTAPE. - LE PELOTON PASSE DEVANT LA COLONNE  
COMMÉMORATIVE DES GUERRES DE VENDEE, A TORFOU.

C'était une course cycliste courue, en août et septembre, par étapes, à travers le Grand Ouest, traversant des villes comme Cholet et bien sûr la Bretagne. Elle était organisée par le quotidien Ouest-Eclair. Le 4 septembre 1934, la course passe par Torfou et le passage du peloton à La Colonne est bien évidemment immortalisé par le journal. Il s'agissait de la 4<sup>ème</sup> étape, qui, sur 170 km, reliait Angers à St Nazaire.

## **Concours photo Torfou, c'est ça aussi !**

Tic-tac, tic-tac, il ne reste que quelques mois pour saisir le paysage, l'imprévu, le détail de maçonnerie ou le clown de service, pour participer à notre grand concours !!!

Petits rappels : 4 catégories: Nature, Patrimoine bâti, Les gens, Insolites ; concours ouvert à tous les photographes amateurs ; photos impérativement prises à Torfou et en 2025 ; 3 photos maxi par catégorie et par candidat.

**Dépôt au plus tard le samedi 7 février 2026 (de 14h à 15h), lors de l'AG, Salle 3 Maison Commune des Loisirs ou lors des permanences au local de l'association, à côté de la mairie : de 17h à 19h, les 24/09/2025 – 30/10/2025 et 09/12/2025 et de 10h à 12h, les samedis 11/10/2025 – 22/11/2025 et 10/01/2026 ;**

Règlement complet et bulletin de participation à télécharger sur le site internet ou à retirer lors des permanences et en mairie

Lots aux 3 premiers de chaque catégorie (trophée, panier garni, bon repas, bon cadeau, entrée spectacle, goodies, etc.).

## ***La colonne . . . sous toutes les coutures !***

*Voici le 2ème volet de notre nouvelle « saga » avec la colonne pour fil rouge : la colonne, à la fois, carrefour, lieu-dit et monument mémorial.*

### **Création du quartier « La Colonne »**

Avec la construction, dès 1825, de la voie stratégique N°1, route de Poitiers, le secteur du Censivier subit une transformation importante. En effet, les acquisitions de terrains nécessaires aux travaux divisent et amputent quelques borderies et le village du Censivier se trouve « coupé » en deux. C'est ainsi qu'en 1826, naît le quartier de la Colonne. Les chemins qui relient les villages entre eux sont modifiés, voire déplacés. Et les chantiers des 2 routes stratégiques (seulement empierrées) vont s'étaler sur près d'une dizaine d'années et imposer des contraintes quotidiennes aux habitants des deux villages.

Après ces années difficiles, de nouvelles constructions voient le jour de chaque côté de la route.

A cette époque, un peu partout, on voit s'élever des monuments à la mémoire des guerres de Vendée.

Le Marquis de la Bretesche, conseiller Général de Maine et Loire, veut « perpétuer le souvenir de cette éclatante victoire » qu'a été la Bataille de Torfou, le 19 septembre 1793.

Aussi, début novembre 1825, il adresse une demande à Monsieur Martin de Puisieux, préfet de Maine-et-Loire, précisant que le monument, une colonne en granit, serait élevé à ses frais. Mais, malgré l'acceptation du projet par la préfecture, le projet est rejeté par le ministre de l'intérieur par courrier du 27 décembre 1825, « considérant qu'il ne pouvait donner pareille autorisation à un particulier ».

Suite à un complément d'informations, l'autorisation est accordée par le ministre de l'intérieur par lettre datée du 26 mai 1826.

Le 19 septembre 1826 (200 ans bientôt), 33<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Torfou, au cours d'une somptueuse fête, le Marquis de la Bretesche fait poser la première pierre de la colonne.

Voici un court extrait du compte-rendu de la fête publié par « L'Anjou Historique de janvier 1902 »

*Après une messe solennelle célébrée dans la chapelle du château, un détachement de Vendéens en armes forma une double haie et accompagna jusqu'au lieu désigné un nombreux et brillant cortège que suivait la population entière des communes voisines. Avant de sceller dans la pierre le procès-verbal, les médailles et les pièces de monnaie qui devaient y être renfermés, M. de la Bretesche s'avança au milieu des braves qui se plaisent à le reconnaître pour leur compagnon et pour leur chef, et dans un discours plein des plus religieux et des plus nobles sentiments il exposa son généreux dessein pour la mémoire des victimes de la bataille de Torfou. Aucun lieu n'était plus propre à recevoir cet hommage que celui où combattirent à la fois toutes les parties de la Vendée, qu'un même vœu, un même dévouement armaient pour la défense de l'autel et du trône. .../... Un tiers de siècle s'est écoulé depuis cette époque mémorable ; les jours d'épreuves ont été longs ; mais le feu sacré s'était conservé dans nos cœurs, et la Providence a eu enfin pitié de la France. Bénissons-la à jamais, cette Providence qui nous a rendu nos Bourbons, cette race légitime et sacrée, ces fils aînés de l'Eglise, pour qui la Vendée a sacrifié tout, et qui ne croira jamais avoir assez fait pour eux. Sous le règne de Charles le Bien-Aimé, confiant en sa sagesse et en sa prudence, les plus dévoués de ses sujets, aujourd'hui les plus paisibles, se livrent avec sécurité au culte du Dieu de leurs pères et à l'amour de leur Roi.*